

Service Tourisme  
MT.DD.0181

Clermont-Ferrand, le 14 mars 2018

**Objet : réglementation des activités de loisirs**

Madame, Monsieur,

Les entreprises exerçant une activité de loisirs sont encadrées par une réglementation et une législation très strictes. Cette réglementation tend à évoluer vers toujours plus de fermeté, en particulier pour les sports mécaniques ou les sports aériens...

Consciente que ces réglementations sont en constante mutation, et souvent insuffisamment claires dans leur interprétation, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme a souhaité vous convier à une réunion d'information sur la réglementation et le déroulement des contrôles opérés par les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Ainsi, nous avons le plaisir de vous inviter le :

**vendredi 6 avril 2018 de 10h00 à 12h00**

à la CCI Puy-de-Dôme, 148 boulevard Lavoisier à Clermont Ferrand.

Les services de la DDPP ont désigné deux inspecteurs pour cette réunion d'information :

- Madame ALBUISSON, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports,
- Madame FALGON, Inspectrice DDPP du Puy-de-Dôme.

Cette réunion interactive sera l'occasion pour vous d'échanger avec des spécialistes du sujet, de poser vos questions, d'anticiper les futurs changements, et d'avoir une personne référente pour vos interrogations à venir.

Nous vous remercions de vous inscrire par mail en nous retournant le bulletin-réponse ci-joint à l'adresse suivante : [tourisme@puy-de-dome.cci.fr](mailto:tourisme@puy-de-dome.cci.fr)

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Alain GREGOIRE  
Président de la Commission Tourisme



Patrick DAMARY  
Membre de la Commission Tourisme

